

IMPORTANT : Particularités d'accès au parcours du FAGC (Domaine militaire de la Base de Florennes).

Procédure d'accès pour un joueur/golfeur extérieur

Vous devez être accompagné d'un « full membre » du FAGC pour accéder au parcours.  
Chaque accompagnant du FAGC peut prendre en charge maximum 3 invités.

Pour vous et votre/vos partenaire(s), votre demande requiert les infos personnelles suivantes (à envoyer au Secrétaire ([secretaire@florennesaviagolf.be](mailto:secretaire@florennesaviagolf.be))) :

- Votre N° de Registre National au format *yy.mm.dd-aaa.bbb* - voir verso de la Carte d'Identité
- Vos noms et prénoms.
- L'adresse email de celui qui sera le contact de référence pour toute communication future.
- Les/la date(s) que vous proposez, et l'heure estimée d'arrivée au poste de Garde.

N.B. :

La confirmation de la date et heure, ou proposition alternative de date(s), ainsi que le nom de l'accompagnant du FAGC, vous seront communiqués à cette adresse de contact, endéans les 3 jours ouvrables.

Tout évènement fortuit (de type militaire) ou planifié (compétition) pouvant poser problème à votre accès vous sera communiqué aussi à cette adresse.

Les horaires d'ouverture du Club House : <http://www.florennesaviagolf.be/fr/pages/288/club-house.html>